

Le budget : un vote souverain pour le développement local. Mais pour combien de temps encore ? Car l'Etat s'attaque aux communes.

e budget de la commune a été adopté le 29 Mars dernier. Augmentation des taux : zéro, cette année encore, (les taux communaux n'ont pas augmenté depuis 2010!), maintien des tarifs sociaux, endettement faible et coûts de fonctionnement maîtrisés. Budget doux aux portemonnaie des méricourtois, c'est l'engagement de l'équipe municipale. Pourtant, les mauvais coups se sont accumulés en 2017. Car l'Etat, qui confisque aux communes les ressources qui leur reviennent, baisse les dotations qui leur sont dues.

Visite commentée du budget, comportant deux sections : le fonctionnement pour les dépenses courantes, et l'investissement pour les dépenses exceptionnelles qui concernent toutes le patrimoine communal : travaux, achats ou vente de terrains...



Cette année encore, l'équipe municipale réussit à faire face à la baisse des recettes attribuées par l'Etat, tout en n'augmentant ni les impôts ni les tarifs des activités de loisirs jeunes ou la cantine dans les écoles. Un véritable défi, relevé aussi bien par les élus que par les équipes administratives et techniques de la ville







## Recettes: Depuis 2010, pas d'augmentation des taux des impôts communaux

Dotations d'Etat : remboursement par l'Etat de la taxe locale\* et des dépenses des missions exercées par les communes pour le compte de l'Etat (écoles par exemple) également, corrections des écarts de richesse entre les communes.

\*La taxe locale était une sorte de TVA communale qui taxait toute marchandise vendue sur le territoire de la commune. Les communes ont du y renoncer lors de la mise en place de la TVA nationale, l'Etat s'engageant à la compenser de ce manque à gagner au moyen de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sans cesse diminuée aujou'dhui!

Recettes de fonctionnement		
Dotations d'Etat	6 680 500,00 €	49,88 %
Impôts	4 305 000,00 €	32,14 %
Compensations de la CALL	724 000,00 €	5,41 %
Participation des usagers	552 050,00 €	4,12 %
Participation CAF aux activités Familles/Enfants	322 000,00 €	2,40 %
Reversements fiscaux du Département	275 300,00 €	2,06 %
Recettes diverses	272 000,00 €	2,03 %
Autres impôts et taxes	247 150,00 €	1,85 %
Part Région	15 000,00 €	0,11 %

Impôts: les 3 taxes payées par les contribuables méricourtois: taxe d'habitation, foncière bâtie, foncière non bâties. (Cf. ci-contre)

Compensation de la CALL : la communauté d'agglomération reverse aux communes la différence entre les dépenses transférées et les recettes qu'elle encaisse à la place de la commune.

## Fonctionnement : 13 393 000 € pour le quotidien de la ville

Dépenses de fonctionnement			
Frais de personnel	6 990 000,00 €	52,19 %	
Direction Technique	1 547 700,00 €	11,56 %	
Centre Social (Détail ci-dessous)	1 025 000,00 €	7,65 %	
Centres de loisirs et séjours vacances	597 000,00 €	4,46 %	
Restaurant scolaire	160 000,00 €	1,19 %	
Actions jeunesse, cyberbase et actions sociales	139 000,00 €	1,04 %	
Parentalité et périscolaire	97 000,00 €	0,72 %	
Fonctionnement du centre social	32 000,00 €	0,24 %	
Virement à la section d'investissement	850 000,00 €	6,35 %	
Finances (principalement intérêts des emprunts)	729 900,00 €	5,45 %	
Citoyenneté	455 300,00 €	3,40 %	
CCAS	453 000,00 €	3,38 %	
Culture	368 200,00 €	2,75 %	
Education (écoles et dotations matérielles aux élèves)	207 000,00 €	1,55 %	
Secrétariat Général (pilotage technique des actions municipales)	196 700,00 €	1,47 %	
Informatique, Téléphonie	182 200,00 €	1,36 %	
Crêche	140 000,00 €	1,05 %	
Affaires Générales, Comité des Fêtes	88 400,00 €	0,66 %	
Sport	81 300,00 €	0,61 %	
Dépenses imprévues	30 000,00 €	0,22 %	
Accueil et Services à la population	23 300,00 €	0,17 %	
Cabinet du Maire	16 000,00 €	0,12 %	
Projet de Ville	9 000,00 €	0,07 %	



Dette sécurisée : pas d'emprunts toxiques à Méricourt.



Virement à la section d'investissement : différence entre recettes et dépenses affectées au financement de nouveaux investissements ainsi qu'au remboursement du capital des emprunts. Assurer un bon niveau d'autofinancement est une priorité pour la ville.



# Méricourt : une commune sage dans ses dépenses

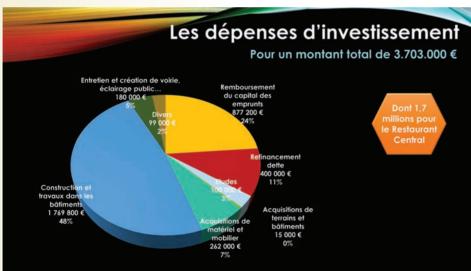
	euros/hab Méricourt	Moyenne de la strate	% par rapport à la moyenne
Personnel	580	664	- 12,65 %
Charges financières	20	45	- 55,56 %
Endettement	601	944	- 36,33 %
Annuité de la dette	89	124	- 28,23 %
Résultat d'ensemble	245	156	57,05 %

Le ministère des finances analyse chaque année les résultats comptables des communes. Méricourt est une commune sage : ses ratios de dépenses sont au-dessous de la moyenne des communes de sa strate démographique (les communes de même population). Moins d'endettement et de charges financières, mais un meilleur résultat d'ensemble. Pourtant, notre ville est l'une des plus pauvres de France. La qualité de la gestion est donc la cause de ces bons résultats.

## L'investissement : **Préparer l'avenir de notre ville**

Recours limité à l'emprunt, autofinancement des projets à 33% par les fonds propres de la ville, subventions importantes dûes à la qualité des projets de Méricourt, qui tire son épingle du jeu malgré la baisse générale des aides à l'investissement.



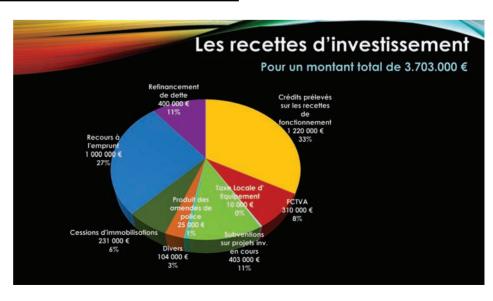


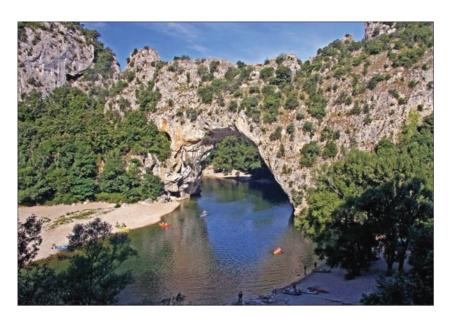
### **Dépenses**

48% pour la construction (essentiellement le restaurant central/centre social), 24% pour le remboursement en capital des emprunts, 11% pour l'optimisation de la dette, 5% pour la modernisation de l'éclairage public.

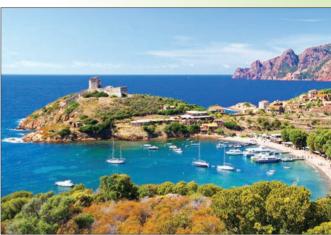
### **Recettes**

Le premier poste de recettes est constitué par les ressources propres de la ville. Une vraie réussite et une vraie fierté dans le contexte actuel des politiques d'étranglement des communes. L'emprunt est parfaitement maîtrisé, se limitant comme chaque année à 1.000.000 €. 403.000 € de subventions obtenues, liées majoritairement au restaurant central centre social. La ville encaisse par ailleurs le remboursement de la TVA sur ses investissements de l'an dernier, et elle continue sa politique foncière à hauteur de 6% de cessions de terrains (immobilisations) la répartition par l'Etat d'une part des amendes de police s'élève à 25.000 euros.









## Les centres de vacances Eté 2017

Envie de terre ? Envie de mer ? Besoin de soleil ? De nouveaux des paysages grandioses accueilleront ces aventuriers de l'an 2017.

L'engagement de la ville se poursuit : permettre aux jeunes Méricourtois(es) de bénéficier de centres de vacances à des tarifs accessibles pour tous. Cela aussi grâce à un partenariat avec la CAF du Pas-de-Calais.

Les séjours collectifs de loisirs offrent aux jeunes de s'épanouir, de découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités sportives, mais c'est surtout de faire l'expérience de la vie collective, d'en éprouver les règles et les joies. Bref grandir avec des repères et des valeurs, voilà le programme des centres de vacances 2017.

### Juillet Corse (12/15ans)

Aller à la découverte de l'île de Beauté, voilà le programme de ce séjour en camping itinérant. Les jeunes Méricourtois vivront leurs aventures entre terre et mer. Ils découvriront la beauté des paysages lors de randonnées, de visites de monuments, de détentes, dans les montagnes, sur des plages de sable fin ou encore dans les forêts de sapins.



Liouv	Possibilité d'aide au temps libre		Quotient Familial	Quotient Familial
	de la CAF de 250 €		supérieur à 617	supérieur à 617
Lieux	Quotient Familial	Quotient Familial	et non-imposable	et imposable
	de 0 à 442	de 443 à 617	sur le revenu	sur le revenu
Corse	<b>385 €</b> Reste à charge 135 € si particiation CAF	<b>455 €</b> Reste à charge 205 € si particiation CAF	345 €	470 €
Autres destinations	<b>345 €</b> Reste à charge 95 € si particiation CAF	395 € Reste à charge 145 € si particiation CAF	280 €	380 €

#### Juillet et Août lle d'Oléron (6/12ans)

Nos jeunes Méricourtois pourront profiter d'un cadre naturel exceptionnel sur cette île de Charente-Maritime. L'île d'Oléron offre une multitude de paysages, de longues plages de sable fin (côte sauvage), des forêts de pins maritimes, des marais. Ils découvriront un patrimoine unique où l'activité humaine est tournée vers la mer : la pèche, l'élevage des huitres, ainsi qu'une faune et une flore très riche.

#### Haute Savoie (6/12 ans)

Dans une région propice aux aventuriers, les jeunes bénéficieront d'un cadre magnifique pour s'adonner à de nombreuses activités. Des escalades, des lacs, des balades, des baignades... voilà comment profiter du bon air de la montagne en Haute-Savoie

## Août Ardèche (12/15 ans)

Un paysage époustouflant sera le cadre de ce séjour ensoleillé. Entre volcans et sources, l'Ardèche propose des paysages superbes de rocs et de gorges profondes où des véritables canyons invitent à la baignade. Ce séjour propose aux jeunes de découvrir des activités de pleine nature dans un des sites les plus sauvages de France.



Renseignements : Centre Social d'Education Populaire au 03 21 74 65 40

### **Espace Culturel et Public**

## **La Gare**

Tél. 03 91 83 14 85

#### Exposition «Coupé/collé»

#### de Claire CANTAIS

#### Du 25 Avril au 20 Mai - A partir de 4 ans - Gratuit

L'exposition Coupé / Collé propose une plongée dans le monde de l'auteure et illustratrice Claire Cantais. On peut découvrir des planches originales, des tableaux boîtes, des sérigraphies, un grand jeu de construction, une cabane poilue! Le public est invité à voir, imaginer, s'amuser et se créer son propre univers!

L'exposition présente des originaux extraits des albums «Raoul la terreur», «Je m'appelle pas Bernard», «Rosalie aime le Rose» aux éditions du Poisson Soluble, jusqu'aux plus récents comme «Pas si différents!» aux éditions La Ville Brûle qui permettent de découvrir sa technique si particulière de dessin et collage de papiers de couleurs.

Visite libre et visites animées les 29 Avril, et 3, 6, 13 et 17 Mai à 15H.



#### Atelier collage

#### Le Mercredi 10 Mai à 14H30

#### A partir de 6 ans - Sur inscription

Venez créer votre ville de papier avec Claire Cantais au cours d'un atelier collage. Suivi d'une séance de dédicace pour tous, une occasion unique de rencontrer l'auteure et de garder un souvenir de sa venue à Méricourt!



#### «Le jour où ma mère a rencontré John Wayne»

#### par la compagnie La Langue Pendue Rachid Bouali Le Vendredi 28 Avril à 19H

#### A partir de 14 ans - Gratuit - Sur réservation

Tous les matins, ma mère me racontait ses rêves... La tête dans la fumée de son bol de café, elle commençait toujours par «Cette nuit, j'ai vu des choses incroyables...» Ses récits, à vous couper le souffle, étaient un savant mélange entre sa Kabylie natale et sa condition de femme de ménage à Roubaix, le tout servi par des acteurs américains du feuilleton qu'elle avait vu la veille à la télé.

Tout y était : plan large, travelling, champ-contrechamp... J'étais face à elle comme devant un écran de la Métro Goldwyn Mayer. Et ça me mettait en retard pour l'école...

Rachid Bouali dresse un portrait sensible de sa mère à travers anecdotes et quotidien. Un spectacle humain avant tout où le comédien égrène ses souvenirs avec justesse et drôlerie.

Un bel hommage à sa maman et à toutes les mamans! A toutes celles qui ont vu leur fils partir de la maison, faire sa valise, y mettre ses affaires, ses souvenirs et un peu de son cœur aussi...

#### «Ma vie est un sketch»

#### par la compagnie Au-delà du seuil Le Vendredi 19 Mai à 19H

#### A partir de 12 ans - Sur réservation

Le second degré comme une béquille de plus ! Quand j'étais petite, comme métier, je voulais faire rire les gens.

Halte aux cases et bas les masques ! Le handicap n'est pas toujours celui qu'on voit.

Faire un pas vers l'autre sans se prendre les pieds dans le tapis c'est souvent une question d'équilibre...

On est pareils, moi aussi, ma vie est un joyeux bordel où s'emmêlent contradictions intérieures, idéalisme au cœur, questions existentielles et bobos superficiels. Alors, on s'en paye une bonne tranche?







### Organisé par la Ville de Méricourt

Règlement

1) Cette année encore, il est proposé un concours plus général tentant à aborder plusieurs thématiques liées au Développement Durable. Ce concours est un complément aux actions d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie menées par la commune.

- 2) Les concurrents seront répartis selon les catégories suivantes :
- Catégorie 1 : Jardins et façades fleuris. Tout parterre, balcon, façade et jardin doit être visible de la rue.
- Catégorie 2 : Jardins potagers ou fleuris. Tout jardin non-visible de la rue, mais dont les propriétaires s'engagent à faire visiter les lieux, afin de favoriser les échanges avec le public.
- Catégorie 3 : Faune et flore. Actions menées dans le but de préserver la faune et la flore (nichoirs, abris à insectes, jardins naturels etc...)
- Catégorie 4 : Initiatives citoyennes. Actions collectives ou individuelles, tentant à améliorer le cadre de vie d'un quartier (fleurissement d'une rue, entretien d'un square etc...)
- 3) Ce concours est doté de nombreux lots.
- 4) Les candidats devront apposer sur les façades un panneau informant le jury et le public de la participation au concours. Ce panneau permettra notamment d'indiquer au jury le positionnement du balcon à noter. Il devra également attirer l'attention du public. Il sera remis par la Ville à chaque participant après son inscription.
  5) Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en Mairie
- auprès de M. Laurent DUCAMP, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à l'Environnement et au Cadre de Vie, au 03 21 69 92 92 ou au Service Environnement au 03 21 42 15 81.

Dépôt des candidatures en Mairie jusqu'au Lendredi 2 Juin

"Fruits et Légumes"

Passage du Jury
fin Juin et
début Septembre 2017
(Appel à candidature :
Vous désirez être membre du Jury ?
Renseignez-vous auprès du
Service Environnement

au 03 21 42 15 81)

#### 6ème Concours Eco-Citoyen 2017 - Bulletin d'Inscription

Je désire participer au 6ème Concours Eco-Citoyen 2017 organisé par la Ville de Méricourt

NOM :	Prénom :
Adresse:	
	☐ CATÉGORIE 1 (JARDINS ET FAÇADES FLEURIS)
	CATÉGORIE 2 (JARDINS POTAGERS OU FLEURIS)

**CATÉGORIE 3 (FAUNE ET FLORE)** 

☐ CATÉGORIE 4 (INITIATIVES CITOYENNES)